

REGLEMENT

Pour plus de précisions (prix, délai, etc.), nous vous invitons à vous consulter le document « fonctionnement de la bibliothèque-reenseignements pratiques » remis lors de l'inscription

Les conditions d'accès :

La bibliothèque est accessible à toute personne résidant en Belgique. L'inscription est gratuite et se fait sur base de **la carte d'identité**.

Pour les enfants de moins de 12 ans, la présence de l'un des parents est requise lors de l'inscription.

Nous invitons chaque personne à s'inscrire pour avoir accès aux différents services de la bibliothèque.

- L'utilisateur doit également rendre complétée et signée l'[attestation de prise de connaissance de la mise en conformité avec le règlement européen de protection des données personnelles \(RGPD\) pour le réseau public de lecture Escapages](#).
- En ce qui concerne les usagers **de moins de 13 ans**, il est demandé à l'un des parents ou au représentant légal du mineur de compléter et de signer le formulaire [RGPD](#).
- Les lecteurs de plus de 18 ans et les collectivités doivent s'acquitter d'une cotisation annuelle couvrant [la rémunération pour prêt public](#) (droits d'auteur).

Suite à la décision du Collège communal (séance du 06/06/14), le tarif est le suivant :

Moins de 18 ans : gratuit (pris en charge par la Ville de Wavre)

A partir de 18 ans et collectivités : 2,00 € par an (année civile).

Le prêt :

Les ouvrages sont donnés en lecture pour une **durée maximum de trois semaines**. Le prêt peut être renouvelé une fois, sauf pour les nouveautés et les livres faisant l'objet d'une réservation.

La **prolongation** peut être demandée **par mail** : bibliocareme@wavre.be, via l'interface du catalogue : bibbw.be ou **sur place à la bibliothèque** ; en cas d'empêchement particulier : par téléphone au 010/23.04.15 (maladie, séjour hospitalier, etc.).

Les lecteurs sont invités à prendre soin des ouvrages empruntés et à ne les prêter à des tiers sous aucun prétexte. En cas de retards et/ou d'amendes, les frais sont à charge de l'emprunteur.

Tout ouvrage perdu ou détérioré sera remplacé aux frais du lecteur. Ce remplacement se fait au prix du jour de l'ouvrage auquel il faut ajouter le prix de la reliure si le livre est relié.

Enfin, les méthodes de langue, de même que les disques compacts accompagnant certains ouvrages, sont soumis à une caution.

Le COUT des prêts varie selon le type de lecteurs (voir feuillet « renseignements pratiques »)

Les rappels et les retards :

Pensez aux autres ! Un livre conservé trop longtemps peut priver un autre lecteur de sa lecture.

Aussi, en cas de retard, la bibliothèque envoie des rappels. Si aucune suite n'est donnée à ces rappels, le dossier sera transmis au Directeur financier de la Ville de Wavre.

Une amende de retard est également perçue (voir feuillets renseignements pratiques).

Tant qu'une amende reste due, qu'un litige n'est pas clôturé, nous n'accorderons pas de nouveaux prêts. Ceux-ci peuvent être suspendus tant qu'une situation de lecteur n'est pas clarifiée.

Les bibliothécaires se réservent le droit d'exclure temporairement, voire définitivement, un lecteur du prêt.

La vie dans la bibliothèque :

Afin de protéger nos livres, nous vous demandons de **ne pas manger ni boire** dans la bibliothèque.

Pour des raisons évidentes de sécurité, nous vous invitons également à **ne pas fumer dans les locaux**.

En vue de prévenir les vols, il vous est également demandé de ne **pas rentrer** dans la bibliothèque **avec des sacs** (cartables, sacs à dos).

Nous déclinons toute responsabilité en cas de vol ou de détérioration.

Un conseil : gardez portefeuille et documents officiels auprès de vous.

En raison d'interférences produites avec notre équipement informatique, nous vous demandons de **bien vouloir éteindre les GSM** et d'en éviter l'emploi lorsque vous êtes dans l'enceinte de la bibliothèque.

Enfin, pour nous faciliter le travail administratif et nous permettre de communiquer au mieux avec vous, nous vous invitons à **signaler tout changement d'adresse et mail**.

Les recherches en bibliothèque et les copies de documents :

Une **salle de lecture**, avec plus de 500 documents, et deux postes de consultation sont mis à votre disposition. La **consultation sur place** est aisée. Ces ouvrages ne peuvent faire l'objet d'un prêt.

Les journaux et les périodiques non étiquetés sont soumis au même traitement. Nous vous informons qu'une **photocopieuse est accessible** à côté du comptoir de prêt, dans la section adulte. Le **tarif** en vigueur est affiché **près de l'appareil**.

La photocopie de documents n'ayant pas de relations avec le service de la bibliothèque n'est pas autorisée.

Le service de réservations d'ouvrages :

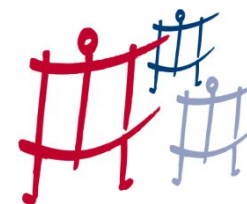
Vous avez la possibilité de réserver jusqu'à trois livres en même temps.

Le lecteur sera **averti par courriel ou par courrier** de la mise à sa disposition de l'ouvrage demandé. Ce **service est gratuit que vous soyez prévenu par envoi postal ou par courriel**. Le livre reste disponible 10 jours dès l'envoi (et non à la réception) de la carte ou du courriel.

Passé ce délai, il sera remis en circulation. Le lecteur est prié d'annuler la réservation d'un livre si celui-ci ne lui est plus nécessaire (Tél. 010/230.415) ou bibliocareme@wavre.be.

Toute situation non prévue dans le présent règlement est soumise à la décision des autorités communales.

Réseau des Bibliothèques de Wavre



Bibliothèques
publiques

Règlement d'ordre intérieur



Rendez-vous sur :

Le site Internet du Réseau des Bibliothèques de Wavre :
bibwavre.be

Le Catalogue en ligne : www.bibbw.be

